

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

CI-DEVANT

La Bibliothèque Canadienne.

TOME I. SAMEDI, 23 OCTOBRE 1830 N^o. 16.,

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

CEPENDANT, en l'absence du gouverneur général, le lieutenant-gouverneur, M. Cramahé, qui avait eu quelque vent de l'expédition d'Arnold, et qui s'attendait à une attaque, songea à mettre Québec au moins à l'abri d'un coup de main, et donna les ordres nécessaires pour la construction des ouvrages à ajouter aux fortifications de la place, et pour l'organisation et l'armement de la Milice Anglaise et Canadienne. Il fut fait de nouvelles plates-formes, sous la direction de MM. RAMSAY et THOMPSON, depuis le Cap aux Diamans jusqu'à la porte de St. Jean : les portes et les redoutes extérieures furent réparées avec toute la diligence possible. Il fut établi des patrouilles et des gardes permanentes à toutes les portes de la ville et autres postes importants. Il fut émané des ordres et des réglemens pour la conduite et les devoirs journaliers de la garnison, et l'exercice des miliciens au maniement des armes. Tous les vaisseaux qu'il y avait dans le port furent retenus, à l'exception de ceux qui étaient employés au commerce des pelleteries ; et les bateaux et canots qu'il y avait sur la rive droite du fleuve, et particulièrement à la Pointe Lévy, furent amenés à Québec. Enfin le peu de moyens qu'on possédait fut mis en œuvre de la manière la plus propre à mettre la place en état de tenir au moins quelque temps, et jusqu'à l'arrivée de renforts.

Sur ces entrefaites arrivèrent la frégate *Lizard*, de 28 canons, avec de l'argent pour les troupes, et une goëlette venant d'Halifax et de l'île St. Jean, avec le capitaine MALCOLM FRASER, du régiment royal, et quelques officiers et recrues de ce corps.— Une autre goëlette arriva le 6 de Londres, avec la nouvelle officielle de l'expédition d'Arnold contre Québec ; et par une

coïncidence assez singulière, on apprit en même que cet officier était arrivé avec toutes ses troupes à la Pointe Lévy. Le lendemain, il y eut un conseil de guerre chez le lieutenant gouverneur, et il y fut résolu unanimement qu'on tiendrait ferme, et qu'on se défendrait tant qu'il y aurait quelque espoir de le pouvoir faire avec succès. En conséquence, les vaisseaux furent conduits au Cul-de-Sac, pour y être dématés et mis en sûreté pour l'hiver; les munitions furent transportées dans la haute ville, et les matelots et soldats de marine firent partie de la garnison.

Cependant le mécontentement régnait dans la ville, autant et peut-être plus encore chez les Anglais que chez les Canadiens. Depuis longtemps, dit un historien, il existait une grande mésintelligence entre les marchands et autres habitans anglais et le gouvernement, qui leur paraissait être un despotisme militaire; l'acte de 1774, (qu'ils regardaient comme favorisant les Canadiens à leur préjudice,) leur tenait toujours au cœur, et il était arrivé des circonstances propres à rendre leur fidélité suspecte dans les présentes conjonctures.

Le 11, ceux d'entre les uns et les autres qui étaient persuadés qu'on n'était pas en état de tenir contre les Américains, s'assemblèrent, pour aviser aux moyens d'épargner à la ville les fatigues et les privations d'un siège où les périls d'un assaut, en convainquant les autorités de l'inutilité d'une défense, et de la nécessité de se rendre par capitulation. Le colonel M'Lean arriva fort à propos de Sorel, le lendemain, avec ses émigrés écossais. Il assembla aussitôt les principaux habitans, et son arrivée leur ayant inspiré plus de confiance, en apparence, il les trouva presque tous disposés à seconder les efforts du militaire pour la défense de la place.

Le 13 au matin, Arnold traversa de la rive du sud à celle du nord du St. Laurent, dans l'espérance de surprendre la garnison de Québec. Il débarqua à l'anse de Wolfe, mais apprenant des lieutenans HUMPHRES et KERR de la compagnie de carabiniers du capitaine MORGAN, qui avaient été détachés pour reconnaître la ville, que la garnison était sur le qui-vive et préparée à le recevoir, il fit défiler ses troupes sur les plaines d'Abraham, s'empara de l'ancienne maison du général Murray, de plusieurs autres maisons et de l'hôpital-général, y établit ses quartiers, et mit des gardes sur les différens chemins pour couper la communication entre la ville et les campagnes.*

* Aussitôt que les rebelles parurent sur les hauteurs, dit l'écrivain que nous avons déjà cité, un parti de volontaires, sous le colonel CALDWELL, fit une sortie, et après avoir échangé avec eux quelques coups perdus, les força à se retirer à Sans-bruit! Quoi! un petit parti de volontaires force

Le 15 Arnold apprenant que Montgomery était à Montréal, se retira avec ses troupes à la Pointe aux Trembles, pour y attendre ce général. Le général Carleton, qui avait débarqué en cet endroit, venait d'en repartir lorsque le colonel Arnold y arriva, et ce dernier eut la mortification de voir, sans pouvoir l'empêcher, le gouverneur se rendre au quartier-général, où il arriva le 19, comme nous l'avons dit plus haut.

Le gouverneur approuva les dispositions adoptées par M. Cramahé, au sujet de la milice; mais apprenant que plusieurs des habitans refusaient de s'enrôler comme miliciens, il crut devoir faire sortir de la ville tous ceux qui ne voulaient pas prendre les armes pour sa défense. Le 22, il émana à cet effet une proclamation dans laquelle il disait : " Que quoiqu'il eût émané des ordres pour incorporer (ou mettre sur pied) la milice de la ville, afin qu'elle coopérât à sa défense avec les troupes du roi, il se trouvait encore parmi ceux qui y faisaient leur demeure, plusieurs individus qui refusaient de s'enrôler, et d'autres qui s'efforçaient de détacher les loyaux sujets de sa majesté de l'affection et de fidélité qu'ils devaient à sa personne et à son gouvernement; qu'en conséquence, pour purger la ville de sujets aussi mal affectionnés et aussi déloyaux, il ordonnait à tous ceux des habitans de Québec qui étaient sujets aux devoirs de la milice, et qui refusaient de prendre les armes pour la défense de la place, d'en sortir sous quatre jours, et du district de Québec avant le mois de décembre, à peine d'être traités comme rebelles et espions; et que les provisions de bouche qu'ils avaient achetées et qu'ils seraient obligés de laisser dans la ville, leur seraient payées par le commissaire des vivres."

Cette proclamation eut l'effet de faire sortir de la ville ceux qui auraient pu nuire par leurs conseils ou leurs machinations, et d'augmenter la force effective de la garnison; comme on le voit en comparant les retours du 14 Novembre et du 1er Décembre, par lesquels il paraît que plusieurs de ceux qui avaient

les soldats d'Arnold à retraiter honteusement, et les troupes et les zélés miliciens Anglais de Québec ne sortent pas aussitôt, pour écraser ou faire prisonnière cette poignée de misérables; que les Canadiens des premiers établissemens de la Chaudière auraient dû et pu chasser ou détruire à coups de fourches! La chose est vraiment inconcevable. Il est pourtant à remarquer que l'écrivain en question est seul à raconter ce fait, qui, s'il eût eu lieu en effet, n'aurait pas été omis sans doute par l'auteur du journal du siège de Québec. Nous remarquerons aussi que le même écrivain, oubliant ce qu'il a dit plus haut, fait agir le colonel McLean à Québec, comme revenu de Sorel, pendant la fin de Septembre, et tout le mois d'Octobre, tandis que cet officier ne fut réellement de retour dans cette capitale que le 12 de Novembre.

refusé de s'enrôler, le firent alors, pour n'être pas obligés de sortir de la ville.†

Montgomery, après avoir envoyé des détachemens en différentes parties du district de Montréal, afin d'induire les habitans à se déclarer pour la cause des colonies, continua sa route vers Québec, et arriva le 20 Novembre à la Pointe-aux-Trembles, où il demeura jusqu'à la fin du mois. Le général Carleton profita de l'éloignement des ennemis pour approvisionner sa garnison des vivres et du bois de chauffage qui devaient lui être nécessaires durant le siège qu'elle allait avoir à soutenir.— Les miliciens, officiers et soldats, furent mis en habits uniformes, et la paie et les rations leur furent données comme aux troupes réglées.

(A continuer.)

PHÉNOMÈNE ET ACCIDENT.

Nous devons à l'obligeance d'un ami les détails suivans sur un fait intéressant, dont, à notre connaissance, il n'a été dit qu'un mot dans les gazettes :—

Sur le bord méridional de la rivière à la Graisse, dans la seigneurie de Rigaud, à une petite lieue de l'église de Sainte Magdeleine, il est arrivé un accident qui a laissé aux habitans du voisinage des impressions qui ne s'effaceront de longtemps.

† Etat de la garnison de Québec, le 14 Novembre, 1775.

Emigrans royaux du col. McLean et Fusiliers du capt. Owen,	200
Milice Anglaise,	300
Milice Canadienne,	480
Matelots débarqués,	24
Recrues, Emigrans de Terre Neuve,	90
Artilleurs, &c.,	32

Total, - - - - - 1126

Le premier Décembre.

Emigrans royaux et Fusiliers,	300
Milice Anglaise,	330
Milice Canadienne,	543
Patrons de Vaisséaux, Matelots, &c.,	485
Artilleurs, Ingénieurs, &c.,	142

Total, - - - - - 1800

Les côtes, en cet endroit, s'élèvent d'un côté de cinquante à soixante pieds au-dessus du niveau de l'eau, par une pente assez roide; mais, de l'autre côté, les côtes sont moins hautes, et s'éloignent de plusieurs arpens de la rivière, qui coule presque au niveau de petites prairies, qui vont en s'élevant doucement jusqu'au pied du côteau.

Le dimanche, 10 mai 1829, vers une heure de l'après-midi, François Leblanc, sa femme et son fils, François Sabourin, sa femme et un enfant, goûtaient le plaisir de la conversation après le repas, lorsque, tout à coup, la famille fut alarmée par une secousse terrible de la maison où ils étaient, bâtie à environ trente toises de la côte. En un instant, cette maison s'abîma en se renversant sur un de ses pans.

François Leblanc, fils, et sa mère, furent, il paraît, les premiers qui sortirent de la maison pour se sauver; mais en voulant passer au-delà d'une profonde crevasse, ils y tombèrent, et y furent engloutis à une profondeur considérable; car la fente se referma aussitôt sur eux. Leblanc, fils, était d'abord sorti seul, mais il rentra pour sauver sa mère, qui était restée dans la maison, et ce fut en s'en retournant qu'il périt avec elle, victime de l'amour filial. Les autres individus eurent le bonheur de s'échapper et de sortir à force de travail de ce bouleversement horrible. Ce fut en vain qu'on essaya par des renversemens et des fouilles laborieuses à déterrer les deux malheureuses victimes qui venaient de périr: dans cette terre nouvellement éboulée, les excavations se remplissaient à mesure par de nouveaux éboulemens. On fut obligé d'abandonner l'entreprise. D'ailleurs, il eût été difficile de découvrir précisément l'endroit où Leblanc et sa mère avaient été ensevelis.—La femme de Sabourin, en se sauvant, fut enterrée jusqu'à mi-corps, et ne fut tirée de sa situation périlleuse qu'avec beaucoup de peine.

La scène, quoiqu'un peu changée par l'affaissement des terres et par les pluies qui sont survenues, offre encore un spectacle effrayant, et qui fait naître dans l'âme des émotions dont on ne peut se défendre. L'éboulement couvre un espace d'environ dix arpens en superficie. On aperçoit d'abord la rivière à la Graisse, qui s'est creusé un nouveau lit, qu'elle descend rapidement et par de petites chûtes, à un peu moins de trois arpens de son ancien lit. Ensuite on voit les différentes couches de la terre argilleuse éboulée s'élevant en un nombre de pyramides de différentes hauteurs et de formes assez singulières, les unes se formant en pics plus ou moins aigus, les autres ayant l'apparence de petites tourelles gothiques: d'un peu loin, ou les prendrait presque toutes pour des pyramides de glaçons.

Plus loin, on apperçoit quelques débris de la maison, comme le foyer de la cheminée avec quelques pierres, et un canot, qui se trouvoit dans le grenier; mais ces débris sont tellement placés qu'il est impossible de se rendre raison des distances où ils se trouvent. A droite, et à une petite distance sur un point plus élevé, l'on voit la grange, qui s'est trouvée presque sans mal sur le sol éboulé, et a conservé sa position horizontale, à une petite inclinaison près, du côté du sud. Les terres, en s'ébouillant, n'ont pu déraciner un orme gros et élevé, mais elles l'ont rehaussé à une grande hauteur. — Enfin l'on arrive à la nouvelle côte, tantôt coupée parallèlement à l'ancienne, et tantôt en différents sens par un assez grand nombre d'infractuosités. Le jour de la catastrophe, on voyait un trou très profond, qui longeait le côteau dans une partie de son étendue; mais il est actuellement presque rempli par de nouveaux éboulemens.

On dit qu'un chien s'est rendu pendant plusieurs jours de suite sur les terres éboulees, et qu'il sentait constamment en un certain endroit, près du foyer de la cheminée.

ADRESSE de la Société Littéraire et Historique de Québec, à Son Excellence Sir James Kempt.

Nous, le président et les membres de la Société Littéraire et Historique de Québec, demandons très respectueusement la permission de nous adresser à votre Excellence, à l'occasion de son départ prochain de cette province.

Votre Excellence s'est acquis de justes droits à notre reconnaissance par la faveur et la protection continuée dont elle nous a honorés, comme institution littéraire, en devenant le patron des sociétés unies, établies en cette ville, pour l'encouragement des arts, des sciences et de la littérature, et en suivant si libéralement, en cette qualité, l'exemple du Comte de Dalhousie, dans la munificence et le zèle, par lesquels ce seigneur s'est distingué, comme fondateur d'une de ces institutions.

Nous demandons particulièrement la permission d'offrir nos sincères remerciemens à votre Excellence pour sa co-opération constante à toutes les mesures qui avaient pour objet l'avancement des sciences et des connaissances générales dans ces provinces; et nous reconnaitrons toujours dans les dons généreux de votre Excellence, et particulièrement dans le présent qu'elle a fait à la société d'un instrument astronomique supérieur, le prix que votre Excellence met à l'étude des sciences et aux recherches scientifiques.

L'attention obligeante que votre Excellence a eue pour la commodité personnelle des membres, en leur permettant de

faire usage des appartemens qu'ils contiennent d'occuper, mérite de notre part les remercimens les plus sincères et les plus respectueux.

Espérant qu'une heureuse traversée mettra bientôt votre Excellence en état de rentrer dans votre pays natal, dont vous avez été si longtemps éloigné dans des situations de grande importance pour l'empire, et demandant au Ciel de vous faire jouir d'une santé et d'un bonheur non interrompus, nous prions votre Excellence d'accepter nos vœux les plus ardents et nos adieux les plus respectueux.

Son Excellence a répondu :

Messieurs.—Je vous remercie sincèrement de cette marque flatteuse de votre attention, à l'occasion de mon départ prochain de cette province.

C'a été pour moi un vrai plaisir de voir s'effectuer l'union des deux sociétés établies en cette ville pour l'encouragement des arts, des sciences et de la littérature, et j'ai regardé comme un devoir agréable de devenir le patron d'une institution qui promet d'être éminemment utile, en répandant le savoir et des connaissances générales dans ces provinces, sur des sujets liés aux sciences et à la littérature.

GRECE.—Les ambassadeurs des trois grandes puissances à Constantinople, ont adressé au comte Capo-d'Istria une lettre dans laquelle ils l'instruisent de la renonciation du prince Léopold, et invitent le comte à rester à son poste et à faire savoir au sénat qu'on va procéder immédiatement à un nouveau choix, qui sera discuté dans les conférences de Londres.— Comme on n'a pas répondu à la représentation du sénat grec, relative aux frontières, on en conclut que ce point reste toujours en suspens, et qu'on s'en occupera d'une manière spéciale.

Du reste, on ne fait rien pour établir la délimitation prescrite par le dernier protocole et pour mettre les Turcs en possession des districts repris par les Grecs; au contraire ceux-ci se montrent toujours disposés à les conserver, et l'on doit y envoyer plusieurs mille hommes de milices grecques. On dit même que le président a l'intention de s'y rendre. Il est maintenant fort douteux que les Turcs consentent à évacuer Athènes et Négrepont. A Candie, la petite guerre continue avec des alternatives de succès, et les Grecs, instruits de l'expédition projetée par les Turcs, se préparent à déjouer leurs efforts.— L'administration intérieure de la Grèce a de grandes difficultés à combattre, principalement à cause du manque de fonds.— Du reste, on s'occupe avec zèle des établissemens d'instruction

publique, et la Grèce pourra bientôt, sous ce rapport, n'avoir rien à envier aux peuples les plus civilisés.

ALGER, &c.—Le comte de Bourmont écrit de la Casaba, sous la date du 17 d'Août, au maréchal comte Gérard, ministre de la guerre: "L'armée et la flotte ont arboré aujourd'hui le pavillon tricolore. Les troupes ont mis de côté la cocarde blanche: elles prendront les nouvelles couleurs aussitôt que tous les corps le pourront faire en même temps."

Le comte de la Rochefoucault, envoyé par la France à Tunis, avec des pouvoirs extraordinaires, vient de conclure avec la régence un traité par lequel il est stipulé que:

1o.—A l'avenir il sera accordé une entière liberté au commerce de toutes les nations, et le Dey cessera d'exercer le monopole dont il jouissait ci-devant;

2o.—L'île de Tabaca est cédée à la France;

3o.—Il ne sera payé désormais aucun tribut;

4o.—Les Turcs maintenant employés dans le service militaire seront renvoyés dans leur pays;

5o.—La régence s'engage à payer la valeur de tout vaisseau naufragé sur la côte, si quelqu'un des passagers du dit vaisseau est maltraité;

6o.—La piraterie est prohibée;

7o.—Tous les esclaves doivent être mis en liberté.

CHARLES X.—Le but précis de la venue de Charles en Angleterre n'a pas été constaté. Quelques uns ont cru qu'il n'avait d'autre dessein que de fixer sa demeure dans ce pays, tandis que d'autres pensaient qu'il voulait savoir si le gouvernement anglais se proposait de reconnaître le gouvernement constitutionnel de France, dans lequel cas, disait-on, il n'accepterait point un asile en Angleterre, quand même on le lui offrirait. En faisant ses remarques sur ces différents rapports concernant l'ex-roi et sa suite, le journaliste de Londres dit: "C'est une chose qui doit être laissée entièrement à leur choix. Heureusement le gouvernement n'a pas le droit, (et s'il l'avait, il lui serait indécemment de l'exercer,) de les empêcher de demeurer ici, si cela leur plaît. Ce serait aussi un mauvais précédent que d'empêcher par des vexations indirectes des individus exilés en conséquence d'événemens politiques, de trouver un refuge ici, ou de s'enquérir pour cet effet, si leur banissement était dû à leur infortune ou à leurs crimes. Nous ne doutons pas pourtant que l'ex-roi ne trouve un séjour beaucoup plus agréable en Autriche, où il verra plus de sympathie avec ses opinions religieuses et politiques."

LAFAYETTE.—A un diner public, donné à l'Hôtel des Franc-maçons, à Londres, pour célébrer le triomphe de la liberté en

France. Sir Francis Burdett, président, a prononcé un excellent discours, où il a fait ainsi l'éloge du patriote vétéran, Lafayette: " Il y avait un individu qui se trouvait le premier à l'époque, et qui méritait le plus haut tribut de leur admiration; il voulait parler du brave, du généreux, de l'humain Lafayette. Il figurait au premier rang dans l'histoire comme grand homme et homme de bien. Il semblait avoir reprimé chez lui tout sentiment qui n'était pas pour le bien de la société. Il (Sir Francis) se rappelait ce que le cardinal Woolsay disait, en s'adressant à son fidèle compagnon, Cromwell, "Aimez-vous le dernier." Woolsay dit encore à Cromwell, "que la corruption ne gagne pas plus que l'honnêteté." Ainsi paraissait penser Lafayette. La première connaissance qu'il avait faite du nom de cet homme brave et humain, ç'avait été en lisant une anecdote relative à la guerre américaine, dans laquelle il est représenté comme sauvant un soldat anglais blessé de l'effet du feu des américains, lorsque ses camarades avaient fui, et qu'il était lui-même hors de combat. Il croyait réellement que le caractère de Lafayette était le plus parfait qu'il y eût au monde."

DERNIÈRES NOUVELLES.

ESPAGNE.—Nous pouvons attendre avec confiance dit *l'Examiner* de Londres, des nouvelles de commotions populaires en Espagne et en Italie. Bien que les peuples de ces pays n'aient point encore porté de coups décisifs, les symptômes de changemens prochains ne sont point équivoques. On parlait déjà à Naples d'une constitution que le roi devait accorder, et à Madrid, d'une convocation des cortès, et d'un changement de ministère; et comme présage des concessions qu'on devait faire au peuple, on avait laissé l'entrée libre aux journaux étrangers. Quiroga et Mina sont à Paris, et vont se rendre en Espagne.

Les journaux de Londres publient un long manifeste des principaux exilés espagnols. Ce manifeste, dont il a été répandu, dit-on, un grand nombre d'exemplaires en Espagne, accuse le roi et son gouvernement d'avoir appauvri, opprimé et dégradé le pays, et dit qu'il ne reste d'autre alternative au peuple que celle de se soulever contre la faction qui a porté le roi à des actes destructeurs du bonheur de ses sujets. Il affirme qu'une des lois fondamentales de la monarchie est qu'il est permis de prendre des mesures et de s'insurger contre le roi, lorsqu'il abuse d'un pouvoir que ces lois déclarent ne lui avoir été donné que pour le bien public, ou lorsqu'il perd de

vue l'obligation qui lui a été imposée, dans les termes mêmes de la loi, d'avoir plus à cœur le bien-être de ses peuples que le sien même ; et qu'il n'y a pas en Espagne de coutume plus ancienne et plus autorisée que celle de se lever en masse pour réprimer le despotisme quand il empiète sur les libertés publiques. En plusieurs cas, ajoute-t-il, les Espagnols, agissant d'après ce principe, ont détroné leurs rois, et remis l'autorité royale en d'autres mains.

On lit dans le *Journal du Commerce* du premier Septembre. "Le général Mina a laissé Paris hier pour s'approcher des frontières d'Espagne ; mais il paraît que son intention n'est pas de les passer, à moins que l'état du pays ne lui offre les élémens d'une résistance vigoureuse, pour n'avoir pas à se reprocher la mort des braves que son nom pourrait induire à prendre les armes, si l'insurrection n'avait pas à la fin un succès favorable. Cette manière de penser est certainement digne d'éloge ; mais il est probable qu'à son arrivée, il trouvera tout préparé pour agir."

Le *Morning Chronicle* du 4 dit : Nous apprenons d'une autorité sur laquelle nous pouvons compter, que la révolution d'Espagne devait commencer dans la première semaine du mois de Septembre, et être générale dans les provinces voisines de la France, et quelques unes de celles de la Méditerranée. Tous les Espagnols actifs ont laissé Paris pour leurs points respectifs.

On estime la garnison de Madrid à 15,000 ou 16,000 hommes de toutes armes ; mais malgré cela, le roi n'a pas intention d'y retourner. Il se rendra de Granja à l'Escurial, pour y attendre le résultat des événemens.

Le gouvernement se propose dit-on, d'augmenter l'armée de huit régimens d'infanterie et de trois de cavalerie ; mais comme l'argent commence à manquer pour les besoins les plus urgens, il est probable que le projet restera sans exécution.

PORTUGAL.—Le *Journal du Commerce* du 2 Septembre contient le paragraphe suivant relativement au Portugal.

Le 18 Août, la fermentation continuait à Lisbonne ; les canons du fort St. George avait été pointés contre la ville, et la frégate *Lizna*, de 48 canons, était à l'ancre devant la place de Terriere de Paço, qui est le lieu ordinaire des commotions populaires. Pour détourner l'orage, les agens de police avaient répandu parmi la foule le bruit que Charles X était remonté sur son trône, et qu'il avait fait trancher la tête à plus de deux cents rebelles fameux, et entr'autres aux principaux rédacteurs des journaux *jacobins*, et au général Lafayette.

FRANCE.—On lit dans le *Messenger des Chambres* du 1^{er} Septembre : “Hier à 2 heures, lord Stuart de Rothsay, et les secrétaires de l’ambassade anglaise ont été en cérémonie chez le roi. Sa seigneurie a présenté à Sa Majesté ses nouvelles lettres de créance. En laissant le Palais Royal, lord Stuart a été reçu par des acclamations auxquelles il a répondu par un salut gracieux. Le public sent toute l’importance des nouveaux liens qui unissent les deux nations les plus libérales de l’Europe.”

Par les journaux de Paris du 5, il paraît que l’Autriche a suivi l’exemple de l’Angleterre, et a reconnu le nouveau gouvernement de France.

Le *Globe* dit : “Il n’y a pas à douter que les principales puissances de l’Europe ne suivent l’exemple de l’Angleterre. Il est impossible de ne pas admirer le tact et le bon sens que Louis-Philippe a fait paraître dans toutes ces transactions, qui jointes à la modération déployée généralement dans tout le cours de cette étonnante révolution, auraient obtenu l’acquiescement des puissances étrangères, quand même il y aurait eu chez elles plus de disposition à le refuser.”

Quand l’empereur de Russie reçut les premières nouvelles de l’insurrection de Paris, il donna ordre que le pavillon tricolore ne fût point reçu dans les ports de son empire; mais il ignorait alors qu’il s’était établi un gouvernement régulier, et il paraît d’après les derniers journaux, que les personnes bien informées ne s’attendaient pas qu’il refusât de connaître le nouveau gouvernement.

Le *Moniteur* dit : “Le comte de Rayneval, ambassadeur à la cour d’Autriche, est arrivé à Paris. On dit qu’il a laissé le cabinet de Vienne pleinement disposé à reconnaître l’avènement de Louis-Philippe. A un conseil tenu hier, il a été déterminé que le baron de Barante serait envoyé comme ambassadeur à Londres.

Par une déclaration du roi, publiée dans le *Moniteur* du 2, tous les pairs qui ne prêteront pas le serment d’adhésion requis sous un mois, perdront leur droit de siéger à la chambre des pairs; et les députés qui ne prêteront pas ce serment sous quinze jours, perdront également le droit de siéger à la chambre des députés.

L’Excellent et aimable archevêque de Bordeaux (Cheverus) a fait la déclaration suivante :

“Sans approuver l’exclusion des pairs nommés par Charles X, je me réjouis de voir ma carrière politique finie, et j’ai pris la ferme résolution de ne la plus recommencer, en n’acceptant aucune place ou office. Je désire demeurer au milieu de mon troupeau, et de continuer à y agir comme ministre de charité, d’union et de paix. Je prêche la soumission au gouvernement,

j'en montre l'exemple et continuerai à le faire, et mon clergé et moi nous prions avec nos ouailles pour la prospérité de notre cher pays. Je suis de plus en plus attaché aux habitans de Bordeaux. Je suis reconnaissant de l'amitié qu'ils me montrent. Le désir de mon cœur est de vivre et de mourir au milieu d'eux, mais sans autres titres que ceux de leur archevêque et de leur ami."

Il n'était rien arrivé en France de réellement alarmant pour le repos public. La paix de Paris avait été quelque peu troublée, les trois premiers jours de Septembre, par des rassemblemens de soi-disant ouvriers imprimeurs qui se disaient sans emploi en conséquence de l'usage des machines. Leur violence avait été telle que le *Journal des Débats* n'avait pu être imprimé le 3, et que le *Temps* du 4 n'avait paru qu'avec cette annonce et un protêt, le reste étant en blanc. On attribuait ces désordres aux instigations des partisans de la famille exilée; la garde nationale avait été renforcée, et l'on espérait que les agitateurs seraient bientôt forcés à demeurer tranquilles.

RUSSIE.—Le *Journal de St. Pétersbourg* du 12 Août, ayant donné les ordonnances de Charles X, du 25 Juillet, dit, dans son numéro du 19: "Après les ordonnances du 25 Juillet, que nous avons publiées, il y a une semaine, la ville de Paris a été le théâtre d'une suite d'événemens déplorables, dont nous avons jugé à propos de différer la publication, afin d'en donner un détail plus exact." Le même journal dit dans son numéro du 22: "Pour compléter le récit contenu dans notre dernier numéro, des événemens déplorables qui ont eu lieu à Paris, nous nous hâtons de mettre devant le public la substance des nouvelles que le gouvernement a reçues officiellement. Ces nouvelles vont jusqu'au 3 d'Août, et comprennent l'abdication de Charles X. Aucun vaisseau sous le pavillon tricolore, ni aucun voyageur français ne seront admis ici jusqu'à nouvel ordre.

Les rumeurs d'un changement de ministère, de troubles en Irlande, &c. dit le *Morning Herald* de Londres, ont été entièrement oubliées, une cause réelle d'alarme quant à l'état futur de la politique continentale ayant paru tout à coup, et s'étant emparé de toute l'attention des spéculateurs sur les fonds, et de ceux qui prennent intérêt aux affaires politiques. Les lettres et les gazettes jusqu'au 21 Août, reçues de la capitale de la Russie, communiquent des faits qui font présumer que si l'empereur Nicholas persévère dans son opposition au nouvel ordre de choses établi en France, la paix de l'Europe pourra être troublée..... On dit qu'il a été reçu en ville une lettre où il est dit que tous les Français résidant à St. Petersbourg et autres villes de la Russie, ont eu ordre de partir sous cinq jours. Il

est vrai de dire pourtant que cette nouvelle ne vient pas d'une autorité sur laquelle on puisse compter. On ajoute que l'empereur Nicholas se proposait de faire une nouvelle levée d'hommes en sus de celle dont il a été donné avis, il y a quelque temps. Cette assertion a aussi besoin de confirmation."

ALLEMAGNE.—Comme on s'y attendait, l'Allemagne a été en proie à la contagion. La milice de Cologne, assemblée pour une grande revue à Coblentz, a manifesté des symptômes d'insubordination, et il y a eu aussi des troubles à Aix-la-Chapelle. Quoique ces événemens ne soient pas en eux-mêmes de grande importance, ils peuvent cependant être regardés comme symptomatiques, lorsqu'on les compare avec ce qui se passe dans les royaumes voisins, et avec les sentimens qui règnent généralement en Europe.

Le roi de Prusse continue à demeurer dans une position équivoque, désapprouvant d'un côté la conduite de Charles X, et mettant, de l'autre, sa force militaire dans une attitude hostile.

PAYS-BAS.—Un lettre datée de Bruxelles, le 2 Septembre, donne le détail suivant de ce qui s'est passé dans cette ville.

"Hier, par un arrangement avec les autorités de la ville, le prince d'Orange est entré dans Bruxelles. Il avait reçu deux députations dans l'après-midi et la soirée du 31 d'Août. Il avait reçu la première avec beaucoup de hauteur, exigeant que ses membres missent de côté les couleurs qu'il portaient. Il refusa de faire aucune concession, mais menaça d'entrer dans la ville à la tête de ses troupes. L'annonce de ce traitement et de cette menace produisit la plus grande agitation parmi la garde bourgeoise, et dans l'esprit du gouvernement provisoire, sous lequel était la ville depuis sept jours. Ils résolurent, s'il tentait de mettre sa menace à effet, d'opposer la force à la force. Les habitans de Bruxelles, à l'imitation des Parisiens, se mirent à dépaver les rues, et à ériger des barricades. Tous les citoyens se rendirent à leurs postes, et l'on prit partout la résolution la plus déterminée de demeurer sous les armes jusqu'à ce que le prince en fût venu à un accommodement. Des charriots furent renversés à travers les rues, des barils remplis de pierres y furent accumulés pour augmenter l'obstruction; il fut formé de grands morceaux avec les pierres des pavés, et les arbres des boulevards furent coupés pour être renversés par-dessus. A 6 heures du matin, les préparatifs faits pour recevoir l'armée auraient efficacement protégé la ville jusqu'à ce qu'il eût été fait un grand carnage parmi les troupes. Son Altesse royale consentit, après la représentation qui lui fut faite de l'état de la ville, d'y entrer avec quel-

ques membres de son état-major seulement, de renvoyer les troupes qui marchaient sur Bruxelles, ou du moins de suspendre leur marche, et de donner ordre à celles qui étaient devant le palais de demeurer inactives. Le commandant de la garde bourgeoise émena un ordre aux citoyens de s'assembler hier matin sur la place de l'hôtel de ville. Mais avant qu'ils s'assemblassent, le prince leur envoya l'ordre de mettre bas leurs couleurs. Il fut envoyé une réponse négative à ce commandement, et l'on doula pendant quelque temps, si son Altesse royale paraîtrait sous le pavillon brabançon. L'urgence de l'occasion pourtant le fit passer sur ce point, et il fut obligé de s'avancer seul au milieu de 8 à 10,000 citoyens armés, qui avaient mis de côté les couleurs de sa famille, et pris celle de leur ancienne province. La place de l'hôtel de ville n'offrit peut-être jamais un plus beau spectacle, que lorsque chacune des huit sections eut pris sa position, avec ses étendards et ses armes resplendissantes. On commença à marcher vers le palais de Lacken, pour rencontrer le prince, sur les 11 heures et demie. Son Altesse royale, accompagnée de trois aides-de-camp, n'arriva à l'hôtel de ville qu'à deux heures passées. Il aurait beaucoup désiré se rendre en droite ligne au palais, sans aller du tout à l'hôtel de ville. Mais la basse classe des habitans, dirigée sans doute par les autorités de la ville, s'opposa à sa marche, et après un quart d'heure de contestation (durant lequel la populace saisit à plusieurs reprises la bride de son cheval, et insista à ce qu'il allât rendre hommage aux autorités civiles,) il fut obligé d'en passer par ce qu'on voulait.— A l'hôtel de ville, il fit, d'un ton très animé, un discours dans lequel il promit d'accéder aux vœux raisonnables des Belges, et annonça la formation d'une commission pour prendre leurs griefs en considération. Il partit ensuite avec la cavalerie et une partie de la garde bourgeoise, mais allant trop vite, il pensa être tué par une sentinelle qui tira sur lui, croyant qu'il fuyait de la ville pour y faire venir les troupes. Il passa ensuite toutes les gardes en revue devant le palais. Il parut pâle et alarmé au milieu de la garde bourgeoise. La commission s'assemble ce matin à 9 heures, comme vous le pouvez voir par ce qui suit :

Proclamation du Prince d'Orange au nom du Roi.

« Habitans de Bruxelles.—Je suis venu avec confiance au milieu de vous : ma sûreté est complète, garantie comme elle l'est par votre loyauté. C'est à votre prudence que le rétablissement de l'ordre est dû. Ce m'est un plaisir de le reconnaître, et je vous remercie au nom du roi. Joignez-vous à moi pour

assurer la tranquillité ; il n'entrera point alors de troupe dans la ville ; et de concert avec vos autorités, je prendrai les mesures nécessaires pour rétablir le calme et la confiance. Une commission composée de MM. le duc d'Ursel, président ; Vander Fosse, gouverneur de la province ; d'Wellens, maire de Bruxelles ; Emon Vanderlinden d'Hoogvoorst, commandant de la garde bourgeoise ; le général d'Aubrême ; Koëkaert, membre de la régence ; le duc d'Arenberg, (qui, à mon désir a consenti à co-opérer dans cette commission,) est chargée de me proposer ces mesures. Elle s'assemblera demain, le 2 de Septembre, à 9 heures du matin, à mon palais."

Les articles demandés au roi par la députation de Bruxelles étaient ceux-ci : 1o. L'exécution sincère de la loi fondamentale, sans restriction ni interprétation, soit par circulaires du cabinet, ordonnances ministérielles, ou autres mesures quelconques ; 2o. le renvoi des ministres odieux ; 3o. la suspension temporaire des droits d'abbatage ; 4o. un nouveau système d'élection, par lequel le droit de choisir ses représentans soit plus directement accordé au peuple ; 5o. le rétablissement du procès par jurés ; 6o. la liberté de la presse et l'abolition de la censure ; 7o. une loi confirmant la responsabilité légale des ministres ; 8o. une loi par laquelle la résidence des hautes cours de justice serait fixée dans les provinces méridionales ; 9o. la cessation de toutes poursuites judiciaires contre les écrivains libéraux, et la révocation de toute condamnation pour délits politiques ; 10°. des secours aux ouvriers jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre leurs travaux.

D'après les derniers avis de Bruxelles, le prince d'Orange devait partir pour la Haie, avec des propositions dont l'objet était de requérir que la Hollande et la Belgique formassent deux administrations distinctes, sous un gouvernement fédératif.

Des lettres particulières du 30, disent que la ville de Liège avait été déclarée en état de siege, le soir du 29. Plusieurs des habitans quittaient la ville. La citadelle était pourvue de toutes les choses nécessaires, et les troupes étaient dans d'excellentes dispositions.

Les nouvelles d'Anvers vont jusqu'au 2 Septembre : tout y était tranquille, et il y arrivait continuellement des troupes. Les vaisseaux suivans avaient fait voile de Flessingue pour l'Escaut, afin de contribuer à maintenir la tranquillité à Anvers ; savoir : le *Sumatra* de 44 canons ; l'*Evrydice*, de 32, la *Panthere* de 18, le *Gier*, de 8, et quatre chaloupes canonnières.

Il est dit sous la rubrique de Dordrecht, qu'il était passé plusieurs bateaux à vapeur et autres vaisseaux chargés de troupes, allant de Rotterdam à Anvers. On apprend de Rotterdam et de Nimègue que des troupes s'acheminent de tous côtés et sans

interruption vers les provinces méridionales. Des lettres d'Arnhem du 3, disent que les cuirassiers de Zutphen et de Deventer étaient partis pour Maastricht.

Les nouvelles d'Haarlem portent qu'à Amsterdam toutes les classes ont montré le plus grand zèle pour la cause du roi et que le peuple a manifesté le désir de servir sa majesté et le pays partout où il serait nécessaire, dans les présentes circonstances critiques. La milice de la Haie s'est empressée d'offrir de faire le devoir partout où sa majesté le trouvera à propos. Les étudiants de l'université d'Utrecht ont aussi déclaré qu'ils étaient prêts à aider à réprimer l'insurrection. A Amsterdam, les citoyens signent des adresses, où ils offrent de servir le roi et la patrie.

QUÉBEC, 20 Octobre. Aujourd'hui à 8 heures, Son Excellence Lord AYLMER, a prêté le serment devant le conseil, comme Administrateur du gouvernement du Bas-Canada. Peu après, Sir James KEMPT est descendu sur le quai du Roi, avec les honneurs accoutumés, et s'est embarqué sur l'Yacht de S. M. le *Herald*.—*Star*.

ÉLECTIONS GÉNÉRALES.

<i>Missisquoi</i> ,.....	MM. BAKER et JONES,
<i>Shefford</i> ,.....	R. KNOWLTON,
<i>Stanslead</i> ,.....	E. PECK et J. BAXTER,
<i>Yamaska</i> ,.....	C. DE MONTENACH et J. BADEAUX,
<i>St Maurice</i> ,.....	V. GUELET et P. BUREAU,
<i>Timouski</i> ,.....	CORNEAU et DUMAIS.

Entreprises.—Il y a eu dernièrement à Québec une assemblée des personnes qui ont souscrit pour la construction d'un bateau-à-vapeur, pour naviguer entre cette Ville et St. Nicholas, et il a été nommé un comité pour mettre le projet à exécution.

On dit que Mr. John TORRANCE se propose de bâtir un bateau à vapeur de la force de cent chevaux, pour naviguer le printemps prochain entre Montréal et Laprairie.

MM. WARD et Cie. ingénieur de cette ville, sont maintenant occupés à construire une machine à vapeur de la force de deux cent soixante chevaux pour le bateau de passage et de remorque que la compagnie du St. Laurent se propose de construire cet hiver. La puissance du *British America*, présentement le plus fort de nos bateaux à vapeur, n'est que celle de cent cinquante chevaux.

On voit par un avertissement publié dans le *Montreal Gazette*, qu'il doit y avoir aujourd'hui, à l'école nationale, une assemblée des dames disposés à se charger de la direction d'un bazar.

UN nommé Lorrain et sa femme ont été confinés, ces jours derniers, dans la prison de cette ville, comme prévenus d'avoir dérobé une montre chez M. Deady, à Lachine, il y a quelques mois.—*Gazette*.

DÉCÉDÉS : À la Rivière Ouelle, le 9, Dame Marie Louise HUDON, épouse de Régis GARON, écuyer ;
À Rigaud, le 10, Madame E. FOURNIER, âgée de 23 ans.

RECHEMENT PUBLIE, et maintenant à vendre chez l'Auteur, et à la Librairie de MM. E. R. FABRE & Cie, un volume, de *Poésies Canadiennes*, ayant pour titre :

ÉPITRES, SATIRES, CHANSONS, &c. par M. BIBAUD.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface. — Épître Infantine. — Satire I, contre l'Avarice. — Satire II, contre l'Envie. — Satire III, contre la Paresse. — Satire IV, contre l'Ignorance. — Épître, I, *Est nobis in rebus*. — Épître II, *Decipimus specie recti*. — Les Délices de l'Union. — Le Bill de l'Union. — Les Orateurs Canadiens. — Le Vin d'Espagne. — Couplets. — Le Pouvoir des Yeux. — Les Peines de l'Amour. — Le Héros Canadien. — Les Mœurs Acadiennes (Ode ou Chanson sur l'air, *J'ai vu mes bristles* journées.) — Les Savans de la Grèce. — Les Grands Chefs. — Dithyrambe sur la mort de Wolfe, et de Montcalm. — Le Jour de l'An. — Les Souhais. — L'Union. — La Perspective. — Les Nouveaux Souhais. — L'Hiver du Canada. — Épitaphe de l'An 1826. — La Gazette. — Le Beau Sexe (Sur l'air, *Aussitôt que la lumière, Que j'aime à voir les Irondelles*, &c.) — Les Rimes en EC. — Le Temps. — Épitaphe du Canadien. — Vers. — La Loterie. — Enigmes. — Epithalame. — Epigrammes. — Épitaphe générale. — Bons-mots. — Vers Latins.

TAPIS DE TOILE PEINTE

LE Soussigné a l'honneur de prévenir M. M. les Curés et le public en général, qu'il continue à manufacturer, au plus court avis, et à vendre des TAPIS DE PIED DE TOILE PEINTE, pour les chœurs d'église, les salons, &c., à son atelier, rue du St. Sacrement, Montréal.

J. B. CHALIFOUX.

Octobre 1827

Messieurs les abonnés, particulièrement ceux qui n'ont encore rien donné depuis qu'ils reçoivent, ou qui doivent plus d'un semestre, sont priés de vouloir bien payer, au moins à compte, le plutôt possible.

À Messrs. les Instituteurs, Marchands, Commis et autres.

LE Soussigné a vendre, L'ARITHMETIQUE, proprement et solidement reliée et demi-rel. Aussi, la GÉOGRAPHIE EN MINIATURE, LE VOYAGE DE FRANCHERE, &c. &c. M. BIBAUD.

N. B. On recevra pour être insérés sur la couverture des Avertissemens ayant rapport aux Sciences, aux Arts, à l'Enseignement, et à la Librairie.

LE Soussigné a l'honneur de prévenir qu'il continue d'enseigner la Grammaire Française, la Grammaire Latine, la Géographie, l'Arithmétique, la Géométrie, &c., à sa demeure, Rue Viger, près du Marché Neuf. M. BIBAUD.

Il traduit aussi de l'ANGLAIS en FRANÇAIS, PAMPHLETS, REQUÊTES, AVERTISSEMENS, &c.

UNE personne d'un âge mûr, et qui a acquis de l'expérience dans les affaires et le commerce, désirerait trouver de l'emploi, comme Commis, ou Conducteur de travaux publics. — S'adresser à l'Éditeur.

Montréal, 24 Septembre 1830.